

Damgan le 18 février 2026

Objet : Port de Penerf – Orientations et perspectives pour le prochain mandat municipal

Monsieur,

À l'approche des élections municipales de mars prochain, l'Association des Navigateurs du Port et de la Rivière de Penerf souhaite engager un dialogue constructif avec les candidats concernant l'avenir du port de Penerf.

Le port constitue un élément patrimonial, économique, environnemental et identitaire majeur pour notre territoire. Il est à la fois un lieu de vie, d'activité maritime (plaisance, mouillages, pêche professionnelle et de loisir), un facteur d'attractivité touristique et un espace naturel fragile dont l'équilibre nécessite une vision claire et durable.

Dans cette perspective, nous souhaiterions connaître vos orientations sur les points suivants :

1. Vision stratégique et développement

- Quelle place le port de Penerf occupe-t-il dans votre stratégie globale de développement économique et touristique de la commune ?
- Envisagez-vous d'engager une stratégie globale de développement pour le port de Penerf afin de pérenniser son activité sur l'année entière, tout en conciliant dynamisme économique et enjeux environnementaux ?
- Face à l'échéance de la concession en 2030, quel mode de gestion privilégiez-vous et comment comptez-vous garantir l'influence de la commune sur le futur développement du port ?
- Quelle priorité accorderez-vous au port durant votre mandat et seriez-vous favorable à l'élaboration d'un plan stratégique pluriannuel (5 à 15 ans) ?

2. Fonctionnement, infrastructures et sécurité

- Quelles orientations prévoyez-vous concernant l'entretien et l'évolution des infrastructures ?
- Comment comptez-vous traiter la question du stationnement et de l'organisation des accès, notamment en période de forte fréquentation ?
- Quelle est votre position concernant le désenvasement et les solutions permettant d'assurer la navigabilité dans la durée ?
- Quelles mesures pourraient être envisagées en matière de protection contre la houle et de sécurisation des installations ?



3. Tarification et modèle économique

- Comment analysez-vous aujourd'hui la politique tarifaire appliquée aux pontons et aux mouillages, dans un contexte où les pontons ne sont disponibles que six mois par an, sans fourniture d'eau ni d'électricité, alors que les tarifs sont comparables à ceux de ports offrant ces services à l'année ?
- Quelle est votre position sur le démontage annuel des pontons, qui génère des coûts importants pour la collectivité et qui sont répercutés sur les usagers ?
- Envisagez-vous une évolution du modèle actuel afin d'améliorer l'équité tarifaire et la soutenabilité économique du port ?

4. Gouvernance et concertation

- Quelles modalités de dialogue et de concertation avec les usagers et les associations locales souhaitez-vous mettre en place durant votre mandat ?

Notre démarche est strictement apolitique et s'inscrit dans un esprit de coopération et de responsabilité. Elle vise à permettre à nos adhérents de mieux comprendre les orientations envisagées et à favoriser un dialogue transparent entre les futurs élus et les acteurs du port.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ces questions et restons à votre disposition pour tout échange ou rencontre que nous pourrions planifier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Claude Lenoir

Président

Association des Navigateurs du Port et de la Rivière de Penerf

Pierre LEBRETON

Vice-Président

Association des Navigateurs du Port et de la Rivière de Penerf

